



Paris, le 24 mars 2015

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires Sociales et  
de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Lettre recommandée avec AR

Madame la Ministre,

Le SNIA vous interpelle depuis votre nomination, en 2012, au poste de ministre de la santé pour que la profession d'infirmier-anesthésiste soit enfin révisée et que l'injustice infligée par le protocole « Bachelot » de 2010 soit réparée.

Toute la profession réclame justice.

Aujourd'hui, notre syndicat s'est associé à la CGT-Santé et Actions Sociales pour émettre le communiqué de presse que vous trouverez ci-joint.

Les Infirmiers-Anesthésistes attendent enfin une réaction de votre part et demandent à être entendus.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Marc SERRAT  
Président du SNIA